

BASTIA ET RÉGION

Emploi Offre

c'est surtout son comportement qui va l'interpeller : « Impossible de le faire s'envoler. C'était comme s'il cherchait un abri. Après quelques renseignements glanés sur internet et auprès des services compétents, j'ai compris qu'il s'agissait d'une femelle et qu'elle était sur le point de pondre. Je l'ai conduite à différents endroits, avant qu'elle ne choisisse une branche. » Stella a pris le temps de surveiller le lépidoptère, de le protéger d'éventuels prédateurs, avant de découvrir la nurserie et ses dizaines de petits œufs accrochés à la branche. Plus de signe de vie du papillon, qui, finie sa ponte, s'en est allé terminer son parcours de vie ! Pour Stella, cette expérience hors du commun restera un beau et unique moment de partage, avec le grand paon de nuit. Ce papillon, dont le sens spirituel évoque les défis auxquels nous sommes tous confrontés dans la vie, et par son mode de vie unique, nous aide à découvrir notre sagesse intérieure.

J. P.

BASTIA

Scène électro à la Poudrière

Le jeune label bastiais Lake of Confidence avait organisé une première soirée en 2021. À peine échappée de la Covid, la ville et surtout ce collectif porté par Pasqua Pancrazi n'avaient pas souhaité trop communiquer sur l'événement pour éviter la foule.

electro monte en puissance sur l'île, la preuve ce soir avec cet événement soutenu par Bastia, cità di cultura.

LANGUES RÉGIONALES

L'ONU tacle la France

Le 21 mai 2021, le Conseil constitutionnel censurait la loi Molac sur l'enseignement des langues régionales. La décision n'a visiblement pas plu au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (ONU). Dans une lettre adressée au gouvernement français, l'instance basée à Genève dit craindre « que l'adoption et l'application de cette décision puissent entraîner des atteintes importantes aux droits humains des minorités linguistiques en France ».

La missive est signée par le Sud-Africain Fernand de Varennes (rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités), la Grecque Alexandra Xanthaki (rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels) et la Burkinabée Koumbou Boly Barry (rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation). Les rapporteurs demandent par ailleurs « des informations relatives aux mesures prises (...) pour mettre en place des mesures adéquates pour garantir l'accès à l'enseignement public dans les langues minoritaires ainsi que leur usage dans la vie publique et privée ».

L. G.